

Présentation

André Clas

Volume 34, numéro 3, septembre 1989

1. Actes du Colloque Les terminologies spécialisées : Approches quantitative et logico-sémantique et 2. Actes du Colloque Terminologie et Industries de la langue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002333ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002333ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Clas, A. (1989). Présentation. *Meta*, 34(3), 337–339.
<https://doi.org/10.7202/002333ar>

**ACTES
DES
DEUXIÈMES ENTRETIENS
DU CENTRE JACQUES-CARTIER**

**LES TERMINOLOGIES SPÉCIALISÉES
APPROCHES QUANTITATIVE
ET LOGICO-SÉMANTIQUE**

Montréal, 12-14 octobre 1988

Responsables scientifiques :

- M. Jean BAUDOT**, professeur, département de linguistique et de philologie, Université de Montréal.
- M. André CLAS**, professeur, département de linguistique et de philologie, Université de Montréal, Directeur du Greslet.
- M. Henri BÉJOINT**, maître de conférences, département de langues étrangères appliquées, Université Lumière-Lyon 2.
- M. Philippe THOIRON**, professeur, département des langues étrangères appliquées, Université Lumière-Lyon 2, Directeur du Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CRTT).

PRÉSENTATION

La terminologie, comme chaque science, doit essayer de trouver des réponses clés aux questions fondamentales qui la concernent. Elle doit préciser ses dimensions, ses rapports, ses possibilités, ses buts. Elle ne doit plus être tout à fait ce qu'on a appelé un *bricolage*. Un bricolage fait avec amour et passion, comme tout bricolage, et en plus un bricolage qui fonctionne, mais qui reste malgré tout un artisanat. C'est dans des réunions de discussions où toutes les questions sont permises, dans des exposés comme ceux que l'on trouve ici, certains ardues, certains plus faciles, mais tous riches en expériences et en réflexions que l'on se devra de trouver les réponses aux questions que l'on se pose.

Si l'on admet que les ingrédients de base de toute bonne recherche scientifique sont, comme on l'a souvent dit, le *savoir*, le *savoir-faire* et le *faire savoir*, il faut reconnaître que cette formule, qui a tout d'un jeu de mots et qui nous entraîne dans un mouvement cyclique éternel : le faire savoir modifiant le savoir, qui transforme le savoir-faire et change les données dans le faire savoir, peut parfaitement s'appliquer à la terminologie. En effet, la terminologie est un savoir, c'est-à-dire un savoir théorique plus ou moins conscient, plus ou moins méthodique, plus ou moins philosophique sur le sujet même d'étude, mais aussi un savoir plus ou moins complet, plus ou moins précis sur l'objet du sujet. En d'autres mots, le savoir est à la fois un ensemble de données sur la terminologie en tant que science, c'est-à-dire en tant que connaissance scientifique qui a à trouver, comme on l'a dit, les réponses clés aux questions spécifiques qui en dépendent, qui a à fixer ses dimensions, qui a à déterminer ses buts et à délimiter ses frontières, et un ensemble de données sur la terminologie en tant que matière cible d'information, c'est-à-dire comme ensemble des termes. Remarquons ici que cet ensemble de termes est à nouveau une entité bifide, car d'un côté, il y a la science, la technique elle-même, et de l'autre, la partie linguistique, son lexique.

1. PRÉALABLES THÉORIQUES

Toute matière d'enseignement doit au préalable être bien définie. On sait qu'Eugen Wüster et son disciple Helmut Felber distinguaient quatre sens fondamentaux dans le terme *terminologie*. Felber écrit notamment : «the term «terminology» is assigned to four concepts :

Terminology 1 : General theory of terminology

Terminology 2 : Special theory of terminology
for an individual subject field or language.

Terminology 3 : Aggregate of terms, which represent the system of concepts of an individual subject field.

Terminology 4 : Publication in which the system of concepts of a subject field is represented by terms.»

Cela semble tout à fait simple, logique et clair. Et cela l'est, dans la mesure où l'on se contente de «retracer» les faits et usages des terminologies (au sens précédent no. 3),

c'est-à-dire à faire une étude descriptive qui s'accroche à la technologie et, de façon plus large peut-être, aux sciences appliquées. Mais si l'on regarde la terminologie même de la terminologie ou de toute autre science humaine, si l'on veut bien accepter ce sens du mot science, on se rend vite compte que la terminologie, aux sens 1 et 2, est certainement subdivisible parce qu'elle présente des différences très nettes en fonction d'une typologie des sciences. Il est certain que la terminologie des sciences appelées «dures» est quelque peu différente de la terminologie des sciences dites «molles».

La terminologie se situe sur une échelle qui semble aller du plus «dur» ou au plus vérifiable, peut-être les mathématiques ou la logique, au plus «mou» ou au plus modifiable, peut-être le droit, la politique ou toute autre «science» dite sociale ou humaine. Sa terminologie des «sciences molles» est liée à un critère «groupe social», à une spatialité limitée et s'inscrit donc dans un système de valeurs géosociales. Ce qui explique peut-être les «incompréhensions» et les «écarts» dans les questions portant sur les droits humains ! Les cartes s'embrouillent parce que la dénomination dans toutes les situations se fait par un mot qui fait entrer l'entité dans le domaine langagier, qui l'étiquette, le trivialisé d'une certaine façon, qui en fait un mot. Mais en même temps, la dénomination est un nom. Elle devient ainsi une entité qui apporte une certaine insertion, c'est-à-dire que le signe de la dénomination, le nom, intègre l'entité à une classe d'objets, à un ensemble similaire. En plus, le signe de la dénomination peut s'inscrire dans un ensemble prédéterminé, surtout par des traits logiques, ontologiques, par peut-être, ce que l'on appelle souvent des caractéristiques, c'est-à-dire, il accède ici à l'étiquette *terme*.

On s'est souvent gaussé sur le correspondant en malgache du terme *remontoir* et qui se lit comme suit : *l'appareil-qui-sert-à-donner-à-manger-à-l'instrument-qui-indique-l'heure*, mais n'est-ce pas la situation pour un certain nombre de désignations dans toutes les langues dans des domaines variables ? On pourrait citer :

Fr. : ferrures de fixation du longeron inférieur du plan fixe vertical

En. : vertical stabilizer lower spar attachment fittings

Fr. : canalisation de refoulement du robinet d'arrêt d'orientation de la roue avant

En. : nose wheel steering shut-off valve pressure line

et encore bien d'autres exemples. Il faut simplement reconnaître que le concept a besoin d'un «habit» pour son existence et que les besoins de désignation dans la société sont satisfaits en fonction d'une articulation linguistique. Cette fonction fait souvent appel à des signes substitutifs qui présentent une relation équivalente. On comprend donc que l'on puisse trouver dans toutes les langues des nominations multiples et des nominations syntagmatiques. Si tout peut être dit dans toutes les langues, tout n'a cependant pas un nom et tout n'est, bien entendu, pas obligatoirement motivé ! La tendance descriptive dans la création de dénominations est un processus fondamental, ce qui, comme on le sait, a donné de nombreuses métaphores. Peut-être convient-il de rappeler ici la remarque de Torin (citée par Brunot 1966 : 597) qui écrivait qu'«Une science ou un art ne commence à être science ou art que quand les connaissances acquises donnent lieu de lui faire une langue».

C'est ainsi que la «fleur de peau» devient à un moment épiderme, ou que la «pousière prolifique» ou «fécondante» devient *pollen*. Rappelons encore que la langue comporte ses faiblesses nominatives dans un domaine par sa fonction de *mobilité sémantique*, c'est-à-dire qu'elle résout ses besoins d'expression, par transfert de signe. Il suffit d'évoquer ici les très nombreuses utilisations des termes désignant les parties du corps (doigt, dent, joue,...), des animaux ou encore des objets familiers (chapeau, chaise, chemise, jupe,...).

Mais si l'on distinguait tout à l'heure différents types de terminologies, il faut encore ajouter que les besoins des terminologies «dures» ne sont pas les mêmes que ceux des terminologies «molles». Dans les sciences, il y a un certain conditionnement, le créateur choisit la dénomination ; dans les techniques, il y a une fonction de rentabilité inscrite, on essaie de satisfaire un groupe.

On voit donc tout l'intérêt d'analyses terminologiques et de théorisations terminologiques qui recherchent l'objectivation maximale pour découvrir ce qui fonde la terminologie, car la réalité observable doit d'abord devenir objet d'expérimentation et d'expérience pour se transformer en objet de pensée et déterminer sa finalité !

ANDRÉ CLAS